Nations Unies FCCC/KP/CMP/2009/21

Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
30 mars 2010
Français
Original: anglais

Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

Rapport de la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009

Première partie: Délibérations

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1−2	5
II.	Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	3−17	5
	A. Adoption de l'ordre du jour	3−4	5
	B. Élection au Bureau de membres de remplacement	5−6	7
	C. Organisation et travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires	7−11	7
	D. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs	12−14	8
	E. Participation	15−16	9
	F. Documentation	17	9
III.	Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent (Point 3 de l'ordre du jour)	18−23	9
	A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique	18−20	9
	B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	21−23	10
IV.	Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Point 4 de l'ordre du jour)	24−33	10
V.	Examen de propositions d'amendement au Protocole de Kyoto présentées par les Parties (Point 5 de l'ordre du jour)	34−37	11

Merci de recycler

VI.	Questions relatives au mécanisme pour un développement propre (Point 6 de l'ordre du jour)	38−45	12
VII.	Questions relatives à l'application conjointe (Point 7 de l'ordre du jour)	46−53	13
VIII.	Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions (Point 8 de l'ordre du jour)	54−60	15
IX.	Fonds pour l'adaptation (Point 9 de l'ordre du jour)	61−70	16
	A. Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation (Point 9 a) de l'ordre du jour)	61−68	16
	B. Examen du Fonds pour l'adaptation (Point 9 b) de l'ordre du jour)	69−70	18
X.	Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions (Point 10 de l'ordre du jour)	71	18
XI.	Examen du respect des engagements et d'autres dispositions figurant dans le Protocole de Kyoto (Point 11 de l'ordre du jour)	72−83	18
	A. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto (Point 11 a) de l'ordre du jour)	72−73	18
	B. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen (Point 11 b) de l'ordre du jour)	74−75	19
	C. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto (Point 11 c) de l'ordre du jour)	76−77	19
	D. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto (Point 11 d) de l'ordre du jour)	78−79	19
	E. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto (Point 11 e) de l'ordre du jour)	80−81	19
	F. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto (Point 11 f) de l'ordre du jour)	82−83	19
XII.	Proposition d'amendement à apporter à l'annexe B du Protocole de Kyoto, présentée par le Kazakhstan (Point 12 de l'ordre du jour)	84−94	20
XIII.	Questions administratives, financières et institutionnelles (Point 13 de l'ordre du jour)	95−98	21
	A. Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009 (Point 13 a) de l'ordre du jour)	95−96	21
	B. Projet de budget de l'exercice biennal 2010-2011 (Point 13 b) de l'ordre du jour)	97−98	21

XIV.	Autres questions renvoyées par les organes subsidiaires à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (Point 14 de l'ordre du jour)	99	22
XV.	Réunion de haut niveau (Point 15 de l'ordre du jour)	100−106	22
	A. Cérémonie de bienvenue et ouverture de la réunion de haut niveau	100-101	22
	B. Déclarations des Parties	102	23
	C. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies	103	23
	D. Rencontre informelle de haut niveau à l'initiative du Gouvernement du pays hôte	104	23
	E. Délibérations de la réunion de haut niveau	105−106	23
XVI.	Déclarations des organisations admises en qualité d'observateur (Point 16 de l'ordre du jour)	107	24
XVII.	Questions diverses (Point 17 de l'ordre du jour)	108	24
XVIII.	Conclusion des travaux de la session (Point 18 de l'ordre du jour)	109−111	24
	A. Adoption du rapport de la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto	109	24
	B. Clôture de la session	110−111	25
Annexes			
I.	Parties au Protocole de Kyoto, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		26
II.	Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 15 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		30
III.	Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 15 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto		37
IV.	Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, pour la période 2010-2013		39
V.	Documents dont la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto était saisie à sa cinquième session		40

Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa cinquième session

FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1

Décision

1/CMP.5	Résultats des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto
2/CMP.5	Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre
3/CMP.5	Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto
4/CMP.5	Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation
5/CMP.5	Examen du Fonds pour l'adaptation
6/CMP.5	Comité de contrôle du respect des dispositions
7/CMP.5	Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto
8/CMP.5	Programme de formation actualisé à l'intention des membres des équipes d'experts chargées de l'examen qui participent aux examens annuels au titre de l'article 8 du Protocole de Kyoto
9/CMP.5	Questions administratives, financières et institutionnelles
10/CMP.5	Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Résolution

1/CMP.5	Expression de gratitude au Gouvernement du Royaume du Danemark et aux habitants de Copenhague

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), convoquée en application du paragraphe 6 de l'article 13 du Protocole de Kyoto, a été ouverte au Centre Bella de Copenhague (Danemark) le 7 décembre 2009 par M^me^ Connie Hedegaard, Ministre danoise chargée de l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2009, qui présidait cette session ainsi que la quinzième session de la Conférence des Parties[1].

2. Des déclarations générales ont été faites par les représentants du Soudan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Australie (au nom du Groupe composite), de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)), du Lesotho (au nom des pays les moins avancés), de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement) et de la Suède (au nom de l'Union européenne et de ses États membres).

II. Questions d'organisation[2]

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. Pour l'examen de cette question à sa 1^re^ séance[3], le 7 décembre, la CMP était saisie d'une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté ainsi que d'un ordre du jour provisoire supplémentaire (FCCC/KP/CMP/2009/1 et Add.1). L'ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec le Président de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP, en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la trentième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP. L'ordre du jour provisoire supplémentaire avait été publié suite à une demande du Kazakhstan visant à inscrire à l'ordre du jour de la session un point intitulé «Proposition d'amendement à apporter à l'annexe B du Protocole de Kyoto, présentée par le Kazakhstan». Ce point, dont l'ajout a été demandé après la publication de l'ordre du jour provisoire, a été inscrit conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué après approbation par le Président de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP.

[1] La CMP a tenu sa cinquième session parallèlement à la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention, dont les délibérations font l'objet d'un rapport distinct. Les déclarations et l'allocution de bienvenue prononcées à l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques sont évoquées dans le rapport de la Conférence des Parties à la Convention. Un compte rendu des séances communes tenues dans le cadre de la réunion de haut niveau figure dans les deux rapports.

[2] Lors de plusieurs séances de la CMP, la Présidente a désigné un vice-président pour assurer la présidence conformément à l'article 24 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, figurant dans le document FCCC/CP/1996/2. Cependant, pour simplifier les choses, on a utilisé le terme Président tout au long du présent rapport.

[3] Les séances de la CMP mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

4. Sur proposition du Président de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP, la CMP a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
   a) Adoption de l'ordre du jour;
   b) Élection au Bureau de membres de remplacement;
   c) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
   d) Approbation du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
   a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
   b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
5. Examen de propositions d'amendement au Protocole de Kyoto présentées par les Parties.
6. Questions relatives au mécanisme pour un développement propre.
7. Questions relatives à l'application conjointe.
8. Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions.
9. Fonds pour l'adaptation:
   a) Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation;
   b) Examen du Fonds pour l'adaptation.
10. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
11. Examen du respect des engagements et d'autres dispositions figurant dans le Protocole de Kyoto:
   a) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto;
   b) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen;
   c) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto;
   d) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto;
   e) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
   f) Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
12. Proposition d'amendement à apporter à l'annexe B du Protocole de Kyoto, présentée par le Kazakhstan.
13. Questions administratives, financières et institutionnelles:
   a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009;

b) Projet de budget de l'exercice biennal 2010-2011.

14. Autres questions renvoyées par les organes subsidiaires à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

15. Réunion de haut niveau.

16. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateur.

17. Questions diverses.

18. Conclusion des travaux de la session:

a) Adoption du rapport de la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;

b) Clôture de la session.

B. Élection au Bureau de membres de remplacement
(Point 2 b) de l'ordre du jour)

5. À la 1re séance, le 7 décembre, le Président a rappelé que, selon le Protocole de Kyoto, tout membre du Bureau représentant une Partie à la Convention qui, à ce moment-là, n'est pas Partie au Protocole est remplacé par un nouveau membre élu par les Parties au Protocole et parmi celles-ci. Les élections au Bureau de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP n'étant pas encore terminées, cette question serait examinée à une séance ultérieure.

6. À sa 9e séance, les 18 et 19 décembre, la Conférence des Parties a élu les membres du Bureau. Il n'a pas été nécessaire d'élire des membres de remplacement et la CMP n'a pas repris l'examen de ce point de l'ordre du jour. Cependant, le 15 décembre, le Secrétaire exécutif a reçu une lettre du Président annonçant sa démission, qui devait prendre effet au début de la première séance commune de la Conférence des Parties et de la CMP convoquée dans le cadre de la réunion de haut niveau le 16 décembre. Conformément à l'article 25 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué[4], le Gouvernement danois a désigné le Premier Ministre du Danemark, M. Rasmussen, pour remplacer Mme Hedegaard à la présidence de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP. Cette information a ultérieurement été communiquée au Bureau et aux Parties[5].

C. Organisation et travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires
(Point 2 c) de l'ordre de jour)

7. En présentant cette question à la 1re séance, le 7 décembre, le Président a appelé l'attention de la CMP sur les annotations à l'ordre du jour provisoire supplémentaire publié sous la cote FCCC/KP/CMP/2009/1/Add.1 et a fait observer que les organes subsidiaires

[4] L'article 25 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué prévoit que «si un membre du Bureau démissionne … un représentant de la même Partie est désigné par la Partie concernée pour remplacer ledit membre jusqu'à l'expiration de son mandat».

[5] M. Rasmussen a officiellement démissionné de son poste de président par une lettre au secrétariat datée du 1er février 2010, avec effet immédiat. Conformément à l'article 25 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, il a été remplacé par Mme Lykke Friis, Ministre danoise du climat et de l'énergie.

allaient se réunir dans le but d'élaborer, avant la fin de leur session le 12 décembre, des projets de décision et de conclusions qui seraient soumis à la CMP.

8. Sur proposition du Président, la CMP a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent les projets de décision ou de conclusions appropriés:

Organes subsidiaires de mise en œuvre

Point 11 a) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto

Point 11 b) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen

Point 11 c) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto

Point 11 d) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto

Point 11 e) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto

Point 13 a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Point 11 f) Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto

9. En ce qui concerne le point 4 de l'ordre du jour intitulé «Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto», le Président a informé les représentants que le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), rendrait compte à la CMP des travaux du Groupe le 16 décembre.

10. La CMP est convenue de poursuivre ses travaux sur la base des propositions faites par le Président.

11. À la 5e séance, le 12 décembre, le Président a invité le Président du Groupe de travail spécial à informer la CMP de l'état d'avancement des travaux du Groupe. Des déclarations ont été faites par les représentants de 33 Parties, dont un s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom du Groupe des États d'Afrique et un au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

D. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs
(Point 2 d) de l'ordre du jour)

12. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, le Président a rappelé que la CMP, à sa première session, avait adopté la décision 36/CMP.1, selon laquelle les pouvoirs des Parties au Protocole de Kyoto seraient valables pour la participation de leurs représentants aux sessions de la Conférence des Parties et de la CMP et que, selon la pratique établie, le Bureau présenterait, pour approbation, un seul rapport sur la vérification des pouvoirs à la Conférence des Parties et à la CMP.

13. Le Président a appelé l'attention sur le rapport sur la vérification des pouvoirs[6], dont il ressortait que le Bureau, conformément à l'article 20 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, avait examiné et approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.

14. Lors de la même séance, compte tenu du rapport du Bureau, la CMP a approuvé les pouvoirs des Parties participant à la session.

E. Participation

15. La cinquième session de la CMP et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé les représentants de 190 Parties au Protocole de Kyoto ainsi que d'États dotés du statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies (pour la liste complète, voir l'annexe I).

16. Conformément à la décision 36/CMP.1, la décision de la Conférence des Parties concernant la participation d'organisations en tant qu'observateur s'applique également à la CMP (pour la liste des organisations concernées, voir le document FCCC/CP/2009/INF.1 (Part. 2 et Part. 3)).

F. Documentation

17. La liste des documents dont la CMP était saisie à sa cinquième session figure à l'annexe V.

III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

18. La CMP était saisie du rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) sur sa trentième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 1er au 10 juin 2009[7].

19. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, la Présidente du SBSTA, Mme Helen Plume (Nouvelle-Zélande), a présenté le projet de rapport du SBSTA sur sa trente et unième session[8] et a rendu compte oralement des résultats intéressant la CMP. À sa trente et unième session, le SBSTA avait élu à son Bureau M. Mihir Kanti Majumder (Bangladesh) Vice-Président et M. Purushottam Ghimire (Népal) rapporteur.

20. À la même séance, la CMP, sur proposition du Président, a pris note des rapports et a remercié Mme Plume pour la diligence dont elle avait fait montre en sa qualité de présidente du SBSTA.

[6] FCCC/CP/2009/10-FCCC/KP/CMP/2009/20.
[7] FCCC/SBSTA/2009/3 et Add.1.
[8] FCCC/SBSTA/2009/L.13.

B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

21. La CMP était saisie du rapport du SBI sur sa trentième session, tenue à Bonn du 1er au 10 juin 2009[9].

22. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, la Présidente du SBI, Mme Liana Bratasida (Indonésie), a présenté le projet de rapport du SBI sur sa trente et unième session[10] et a rendu compte oralement des résultats intéressant la CMP. À ses trentième et trente et unième sessions, le SBI avait recommandé à la CMP d'adopter cinq projets de décision. À sa trente et unième session, le SBI a élu à son Bureau M. Samuel Ortiz Basualdo (Argentine) Vice-Président et M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire) rapporteur.

23. À la même séance, la CMP, sur proposition du Président, a pris note des rapports et a remercié Mme Bratasida pour son zèle et sa conduite des travaux en qualité de présidente du SBI au cours de l'année écoulée.

IV. Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto
(Point 4 de l'ordre du jour)

24. À la 6e séance, le 16 décembre, le Président a invité le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe, à présenter à la CMP un rapport sur les résultats des travaux réalisés par celui-ci.

25. Le Président du Groupe de travail spécial a rappelé que le Groupe avait été créé en application de la décision 1/CMP.1 pour engager un processus permettant d'étudier les nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période postérieure à 2012 conformément au paragraphe 9 de l'article 3 du Protocole de Kyoto. Le Groupe de travail spécial s'était entre-temps réuni à 14 reprises au cours des quatre dernières années.

26. Le Président du Groupe a noté que les travaux avaient avancé dans le cadre de son programme de travail adopté à sa deuxième session à Nairobi (Kenya) et que, conformément à celui-ci, sa principale tâche avait été d'étudier les nouveaux engagements à prévoir par le biais d'un amendement à l'annexe B du Protocole. Le Groupe de travail spécial avait également examiné diverses autres questions: utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, échanges de droits d'émission et mécanismes fondés sur des projets, questions méthodologiques et informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I.

27. Le Président du Groupe de travail spécial a déclaré que des progrès avaient été accomplis dans certains domaines, mais que d'autres soulevaient des difficultés, le Groupe se trouvant de ce fait dans l'incapacité de parvenir à un accord sur les travaux à mener en application de la décision 1/CMP.1. Il a présenté à la CMP le rapport du Groupe de travail spécial sur sa dixième session. Dans son rapport, le Groupe recommandait à la CMP

[9] FCCC/SBI/2009/8 et Add.1.
[10] FCCC/SBI/2009/L.17.

d'étudier les moyens de procéder à un plus ample examen du projet de texte figurant dans l'annexe dudit rapport.

28. Le Président du Groupe de travail spécial a exprimé sa gratitude au Vice-Président, M. Harald Dovland, pour son précieux concours, de même qu'à tous les présidents, vice-présidents et coprésidents qui avaient apporté leur appui aux travaux du Groupe au cours des quatre années écoulées.

29. Des déclarations ont été faites par les représentants de 11 Parties, dont un s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique et un au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

30. À la reprise de la 6e séance, le 17 décembre, sur proposition du Président, la CMP a constitué un groupe de contact présidé par la représentante spéciale du Président, Mme Connie Hedegaard. Le groupe de contact a été chargé d'achever les travaux sur les projets de texte figurant dans l'annexe du rapport sur la dixième session du Groupe de travail spécial. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

31. Le groupe de contact mentionné ci-dessus au paragraphe 30 est convenu de poursuivre les travaux sur les projets de texte dans le cadre de groupes de rédaction de nature informelle. Il n'a pas conclu ses travaux et n'en a pas rendu compte lors d'une séance plénière de la CMP.

32. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, suivant une proposition du Président[11], a adopté la décision 1/CMP.5 intitulée «Résultats des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1). Des déclarations ont été faites par les représentants de 9 Parties, dont un s'est exprimé au nom de l'Union européenne et des ses États membres et un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

33. À la même séance, le Secrétaire exécutif a fait savoir à la CMP que les ressources nécessaires pour permettre au Groupe de travail spécial de poursuivre sa tâche n'avaient pas été inscrites dans le budget et le programme de travail approuvés pour 2010. Il a constaté que le secrétariat devrait analyser de façon plus détaillée les ressources financières requises du fait de la poursuite des travaux engagés dans le cadre du Groupe et intégrer ces besoins additionnels dans la liste des activités complémentaires, dont la CMP avait déjà pris note. Il s'est dit convaincu que les Parties manifesteraient leur appui et feraient preuve de générosité en versant des contributions volontaires dans les meilleurs délais pour que ces travaux soient poursuivis sans retard.

V. Examen de propositions d'amendement au Protocole de Kyoto présentées par les Parties

(Point 5 de l'ordre du jour)

34. À ses 4e, 5e et 12e séances, tenues les 10, 12 et 18-19 décembre, respectivement, la CMP était saisie des documents FCCC/KP/CMP/2009/2, FCCC/KP/CMP/2009/3, FCCC/KP/CMP/2009/4, FCCC/KP/CMP/2009/5, FCCC/KP/CMP/2009/6, FCCC/KP/CMP/2009/7, FCCC/KP/CMP/2009/8, FCCC/KP/CMP/2009/9, FCCC/KP/CMP/2009/10, FCCC/KP/CMP/2009/11, FCCC/KP/CMP/2009/12 et FCCC/KP/CMP/2009/13.

[11] Adoptée sous la cote FCCC/KP/CMP/2009/L.8, avec des modifications.

35. En présentant cette question à la 4e séance, le Président a rappelé que 12 propositions d'amendement au Protocole de Kyoto (contenues dans les documents énumérés ci-dessus au paragraphe 34) avaient été soumises par des Parties pour adoption à la cinquième session de la CMP. Conformément aux articles 20 et 21 du Protocole de Kyoto, le secrétariat a communiqué le texte de chacune des propositions d'amendement aux Parties au Protocole de Kyoto ainsi qu'aux Parties à la Convention et aux signataires de cet instrument dans des notes verbales adressées aux centres nationaux de liaison pour les changements climatiques et aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies six mois avant la réunion à laquelle ils étaient proposés pour adoption. Ces textes ont aussi été envoyés au Dépositaire. Le secrétariat a également informé les Parties au Protocole de Kyoto ainsi que les Parties à la Convention et les signataires de cet instrument que plusieurs Parties avaient déclaré leur intention de se porter coauteur de la proposition contenue dans le document FCCC/KP/CMP/2009/12.

36. Des déclarations ont été faites par les représentants de 58 Parties, dont un s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres et un au nom des pays les moins avancés, ainsi que par le représentant d'un État doté du statut d'observateur. Une déclaration a aussi été faite par un représentant des organisations non gouvernementales (ONG) de défense de l'environnement.

37. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, le Président a fait savoir à la CMP que les Parties n'étaient pas parvenues à un consensus quant à la façon de procéder sur ce point de l'ordre du jour. Conformément à l'article 16 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour provisoire de la sixième session de la CMP.

VI. Questions relatives au mécanisme pour un développement propre

(Point 6 de l'ordre du jour)

38. À sa 3e séance, le 9 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2009/16 contenant le rapport annuel du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre (MDP) à la CMP. Ce rapport portait sur les activités exécutées pendant la période allant du 25 octobre 2008 au 16 octobre 2009.

39. En présentant cette question, le Président a rappelé que le MDP est un mécanisme unique en son genre qui joue un rôle essentiel en soutenant la contribution des Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) qui sont aussi Parties au Protocole de Kyoto aux efforts d'atténuation, tout en concourant à la réalisation des objectifs de développement durable des pays en développement qui accueillent des projets entrepris au titre du MDP. Le Président a noté qu'à cette session les Parties examineraient le rapport du Conseil exécutif et les moyens d'accroître l'efficacité du MDP et d'améliorer la répartition régionale des projets entrepris.

40. À l'invitation du Président, le Président du Conseil exécutif du MDP, M. Lex de Jonge, a donné un aperçu du rapport annuel du Conseil, contenant un certain nombre de recommandations relatives aux décisions que la CMP devait adopter à sa cinquième session. Il a déclaré que le MDP avait remporté un franc succès dans la mesure où les projets étaient beaucoup plus nombreux qu'on ne le prévoyait. Mais cela avait aussi causé des problèmes sérieux − surtout en termes de délais − qui avaient été aggravés par l'insuffisance des effectifs affectés au MDP.

41. Après la présentation du rapport par le Président du Conseil exécutif, des déclarations ont été faites par les représentants de 35 Parties, dont un s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires et un autre au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Une déclaration a aussi été faite par le représentant des ONG du monde des affaires et de l'industrie.

42. Le Président a déclaré que, pour prendre acte du travail accompli par le Conseil exécutif et guider ses travaux futurs, il conviendrait que la CMP, à sa cinquième session, adopte une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur la question, coprésidé par M^me^ Christina Figueres (Costa Rica) et M. Kunihiko Shimada (Japon).

43. Le Président a aussi rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Conseil exécutif. M. Eric Mugurusi (République-Unie de Tanzanie), Vice-Président du Bureau de la Conférence des Parties à sa quatorzième session et de la CMP à sa quatrième session, poursuivrait des consultations sur la question. Le Président a rappelé aux Parties que les candidatures devraient être soumises par écrit par les groupes de Parties qui ne l'avaient pas encore fait.

44. À la 12^e^ séance, les 18 et 19 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait produit un projet de décision. À cette séance, sur proposition du Président[12], la CMP a adopté la décision 2/CMP.5 intitulée «Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

45. À la même séance, le Président a rendu compte des résultats des consultations menées par M. Mugurusi au sujet de l'élection des membres du Conseil exécutif du MDP. Suivant une proposition du Président, la CMP a noté que des groupes et des mandants avaient présenté des candidats pour l'élection des membres du Conseil exécutif du MDP et a instamment demandé aux groupes de faire connaître les autres candidatures. Comme l'avait proposé le Président, la CMP est convenue que, suivant la pratique établie, une fois leurs noms connus, les candidats seraient réputés avoir été élus à la cinquième session de la CMP. Agissant sur proposition du Président, la CMP a élu les membres suivants[13]:

Membre	**Suppléant**	
M^me^ Diana Harutyunyan	M^me^ Danijela Bozanic	Europe orientale
M. Clifford Mahlung	M. Asterio Takesy	Petits États insulaires en développement
M. Pedro Martins Barata	M. Lex de Jonge	Parties visées à l'annexe I
M. Philip Gwage	M. Paulo Manso	Parties non visées à l'annexe I
	M^me^ June Hughes	Parties non visées à l'annexe I

VII. Questions relatives à l'application conjointe

(Point 7 de l'ordre du jour)

46. À sa 2^e^ séance, le 9 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2009/18 (Part I et Corr.1, et Part II) contenant le quatrième rapport du

[12] FCCC/KP/CMP/2009/L.10.

[13] Les noms de tous les membres élus seront affichés sur le site Web de la Convention.

Comité de supervision de l'application conjointe, qui porte sur les activités menées par le Comité du 13 septembre 2008 au 23 octobre 2009.

47. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a rappelé que l'application conjointe au titre de l'article 6 du Protocole de Kyoto offrait aux Parties visées à l'annexe I qui sont également Parties à ce Protocole et qui ont pris un engagement inscrit à l'annexe B du Protocole de Kyoto la possibilité de céder à toute autre Partie ayant le même statut, ou d'acquérir auprès d'elle, des unités de réduction des émissions découlant de projets visant à réduire les émissions anthropiques par les sources ou à renforcer les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre dans tout secteur de l'économie. Le Comité de supervision de l'application conjointe avait été créé en vertu de la décision 10/CMP.1.

48. À l'invitation du Président, le Président du Comité, M. Derrick Oderson, a donné un aperçu du quatrième rapport du Comité de supervision à la CMP. Il a appelé l'attention sur les tâches effectuées et les résultats obtenus par le Comité au cours de l'année écoulée ainsi que sur les défis à relever, notamment la situation financière du mécanisme d'application conjointe et du Comité, et la nécessité d'assurer leur fonctionnement sans disposer de la totalité du financement demandé dans le plan de gestion de l'application conjointe.

49. Après la présentation du rapport par le Président du Comité, des représentants de sept Parties ont fait des déclarations, dont un s'est exprimé au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

50. Le Président a déclaré que, pour prendre acte des travaux accomplis et indiquer dans quel sens poursuivre l'action engagée, il conviendrait que la CMP adopte à sa cinquième session une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point, coprésidé par M. David Lesolle (Botswana) et M. Pedro Martins Barata (Portugal).

51. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Comité de supervision. M. Mugurusi poursuivrait les consultations sur la question. Le Président a aussi rappelé que des candidatures devraient être soumises par écrit par les groupes de Parties qui ne l'avaient pas encore fait.

52. À la 12e séance, le 18 et 19 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, la CMP, agissant sur proposition du Président[14], a adopté la décision 3/CMP.5 intitulée «Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

53. À la même séance, le Président a annoncé le résultat des consultations engagées par M. Mugurusi au sujet des élections au Comité de supervision. Suivant une proposition du Président, la CMP a noté que des groupes et des mandants avaient présenté des candidats pour l'élection des membres du Comité de supervision de l'application conjointe et a instamment demandé aux groupes de faire connaître les autres candidatures. Comme l'avait proposé le Président, la CMP est convenue que, suivant la pratique établie, une fois leurs noms connus, les candidats seraient réputés avoir été élus à la cinquième session de la CMP. Sur proposition du Président, la CMP a élu les membres du Comité ci-après[15]:

[14] FCCC/KP/CMP/2009/L.7.

[15] Les noms de tous les membres élus seront affichés sur le site Web de la Convention.

Membre	Suppléant	
M. Andrew Yatilman	M. Derrick Oderson	Petits États insulaires en développement
M. Wolfgang Seidel	M. Olle Björk	Parties visées à l'annexe I
M[me] Agnieszka Galan	M. Oleg Pluzhnikov	Parties visées à l'annexe I en transition
M. Carlos Fuller	M[me] Carola Borja Osorio	Parties non visées à l'annexe I
M. Quamul Chowdhury		Parties non visées à l'annexe I

VIII. Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions

(Point 8 de l'ordre du jour)

54. À sa 3[e] séance, le 9 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2009/17, contenant le quatrième rapport annuel du Comité de contrôle du respect des dispositions, rapport qui fournit des informations sur les activités réalisées par le Comité au cours de sa quatrième année d'existence, du 10 octobre 2008 au 13 octobre 2009.

55. À l'invitation du Président, le coprésident de la plénière du Comité de contrôle du respect des dispositions et président de sa chambre de l'exécution, M. Sebastian Oberthür, a présenté le quatrième rapport annuel du Comité. Il a récapitulé les travaux réalisés par le Comité au cours de l'année écoulée, notamment la poursuite de l'examen de deux questions de mise en œuvre concernant la Croatie, et a fait part des préoccupations croissantes de la chambre de l'exécution devant la soumission tardive des communications nationales.

56. Après la présentation du rapport par M. Oberthür, des déclarations ont été faites par les représentants de deux Parties, dont un s'est exprimé au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

57. Le Président a déclaré que la CMP devait, à sa cinquième session, prendre une décision sur ce point de l'ordre du jour. Sur sa proposition, la CMP a décidé d'examiner la question dans le cadre de consultations informelles animées par M. Jürgen Lefevere (Union européenne).

58. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire plusieurs membres et membres suppléants du Comité de contrôle à la session en cours. M. Mugurusi poursuivrait les consultations sur la question. Le Président a aussi rappelé que des candidatures devraient être soumises par écrit par les groupes de Parties qui ne l'avaient pas encore fait.

59. À la 12[e] séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, agissant sur proposition du Président[16], a adopté la décision 6/CMP.5 intitulée «Comité de contrôle du respect des dispositions» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

60. À la même séance, le Président a présenté les résultats des consultations engagées par M. Mugurusi au sujet des élections à la chambre de la facilitation et à la chambre de l'exécution du Comité de contrôle du respect des dispositions. La CMP, agissant sur proposition du Président, a élu les membres du Comité ci-après[17]:

[16] FCCC/KP/CMP/2009/L.4.

[17] Les noms de tous les membres élus seront affichés sur le site Web de la Convention.

Chambre de la facilitation

Membre	**Suppléant**	
M. Tahar Hadj-Sadok	M. Mohamed Nasr	Afrique
M. Khalid Abuleif	M. Yeon-Chul Yoo	Asie
M^me^ Janine Coye-Felson	M. Teddy St. Louis	Amérique latine et Caraïbes
M. Kunihiko Shimada	M. Mark Berman	Parties visées à l'annexe I
M. Javad Aghazadeh Khoei	M^me^ Jadranka Ivanova	Parties non visées à l'annexe I

Chambre de l'exécution

Membre	**Suppléant**	
M^me^ Johanna De Wet	M. Joseph Amougou	Afrique
M. Wei Su	M. Mohammad Alam	Asie
	M^me^ Iryna Rudzko (suppléante de remplacement)	Europe orientale
M. Raúl Estrada Oyuela	M. Jose Antonio Gonzalez Norris	Amérique latine et Caraïbes
M. Sebastian Oberthür	M. Tuomas Kuokkanen	Parties visées à l'annexe I
M. Victor Fodeke	M. Gopolang Balisi	Parties non visées à l'annexe I

IX. Fonds pour l'adaptation

(Point 9 de l'ordre du jour)

A. Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation

(Point 9 a) de l'ordre du jour)

61. À sa 3^e^ séance, le 9 décembre, la CMP était saisie du document FCCC/KP/CMP/2009/14, contenant le deuxième rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation, qui porte sur la période de décembre 2008 à septembre 2009.

62. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a rappelé que la création du Conseil du Fonds pour l'adaptation était une des réalisations marquantes de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques organisée à Bali en 2007. Le Conseil du Fonds pour l'adaptation est l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du Fonds, avec l'appui d'un secrétariat et d'un administrateur.

63. À l'invitation du Président, le Président du Conseil du Fonds pour l'adaptation, M. Jan Cedergren, a donné un aperçu des activités du Conseil qui, au cours de sa deuxième année d'existence, avaient été axées principalement sur la mise en service du Fonds, notamment la monétisation des unités de réduction certifiée des émissions; il a également appelé l'attention sur la situation financière du Fonds. M. Cedergren a informé la CMP que les travaux du Conseil en 2010 seraient consacrés à l'accréditation des premières entités nationales et multilatérales chargées de la mise en œuvre, à l'examen et à l'approbation des projets et programmes initiaux à financer ainsi qu'à la mobilisation des ressources du Fonds pour l'adaptation en faveur des projets et programmes approuvés. Il a noté que le rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation contenait un projet de décision établi pour approbation par la CMP conformément à la décision 1/CMP.3 et des informations sur les décisions et

mesures prises par le Conseil, dont la CMP pourrait prendre note. Le Président du Conseil a aussi fait observer que l'examen des propositions de projet et de programme devait commencer au début de 2010.

64. À la suite de la présentation du rapport par le Président du Conseil, les représentants de 11 Parties ont fait des déclarations, dont un s'est exprimé au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Des déclarations ont également été faites par les représentants des quatre catégories d'ONG suivantes: agriculteurs, organisations de peuples autochtones, organisations représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes, et jeunesse[18].

65. Le Président a déclaré que, pour prendre acte des travaux accomplis et indiquer dans quel sens poursuivre l'action engagée, il conviendrait que la CMP adopte une décision à sa cinquième session. Sur sa proposition, la CMP a décidé de constituer un groupe de contact sur ce point de l'ordre du jour, coprésidé par M[me] Ana Fornells de Frutos (Espagne) et M. Agus Purnomo (Indonésie).

66. Le Président a rappelé aux Parties que la CMP aurait à élire à la session en cours plusieurs membres et membres suppléants du Conseil du Fonds pour l'adaptation. M. Mugurusi poursuivrait les consultations sur la question. Le Président a aussi rappelé aux Parties que des candidatures devraient être soumises par écrit par les mandants qui ne l'avaient pas encore fait.

67. À la 12[e] séance, les 18 et 19 décembre, le Président a fait savoir que le groupe de contact avait rédigé un projet de décision. À la même séance, la CMP, agissant sur une proposition du Président[19], a adopté la décision 4/CMP.5 intitulée «Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

68. À la même séance, le Président a annoncé le résultat des consultations engagées par M. Mugurusi au sujet des élections au Conseil du Fonds pour l'adaptation. Sur proposition du Président, la CMP a élu les membres du Conseil ci-après[20]:

Membre	**Suppléant**	
M. Cheikh Ndiaye Sylla	M. Richard Mwendandu	Afrique
M. Zaheer Fakir	M. El-Sayed Sabry Mansour	Afrique
M. Abdulhadi Al-Marri	M. Damdiny Dagvadorj	Asie
M. Liucai Zhu	M[me] Tatyana Ososcova	Asie
M. Jerzy Janota Bzowski	M[me] Iryna Trofimova	Europe orientale
M[me] Medea Inashvili	M. Valeriu Cazac	Europe orientale
M. Jeffery Spooner	M. Luis Paz Castro	Amérique latine et Caraïbes
M. Luis Santos	M. Santiago Reyna	Amérique latine et Caraïbes
M. Hans Olav Ibrekk	M. Anton Hilber	Europe occidentale et autres États

[18] Les organisations d'agriculteurs, les organisations représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes et les organisations représentant la jeunesse sont provisoirement considérées comme des catégories distinctes de mandants, en attendant que leur statut fasse l'objet d'une décision définitive d'ici à la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP.

[19] FCCC/KP/CMP/2009/L.2.

[20] Les noms de tous les membres élus seront affichés sur le site Web de la Convention.

M. Jan Cedergren	M. Markku Kanninen	Europe occidentale et autres États
M. Peceli Vocea	M. Amjad Abdulla	Petits États insulaires en développement
M. Richard Muyungi	M. Shawkat Ali Mirza	Pays les moins avancés
M. Hiroshi Ono	M[me] Ana Fornells de Frutos	Parties visées à l'annexe I
M. Julien Rencki	M. Yvan Biot	Parties visées à l'annexe I
M. Ricardo Lozano Picon	M. Bruno Sekoli	Parties non visées à l'annexe I
M. Farrukh Iqbal Khan	M. William Agyemang-Bonsu	Parties non visées à l'annexe I

B. Examen du Fonds pour l'adaptation
(Point 9 b) de l'ordre du jour)

69. À la 4[e] séance, le 10 décembre, le Président a rappelé que le SBI, à sa trentième session, avait recommandé l'adoption d'un projet de décision[21] par la CMP à sa cinquième session.

70. À sa 12[e] séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, sur proposition du Président, a adopté la décision 5/CMP.5 intitulée «Examen du Fonds pour l'adaptation» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

X. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions
(Point 10 de l'ordre du jour)

71. La CMP a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 4[e] séance, le 10 décembre. Sur proposition du Président, elle a décidé d'en reporter l'examen à sa sixième session.

XI. Examen du respect des engagements et d'autres dispositions figurant dans le Protocole de Kyoto
(Point 11 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto
(Point 11 a) de l'ordre du jour)

72. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

73. À sa 12[e] séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a pris note du rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto[22].

[21] FCCC/SBI/2009/8/Add.1.
[22] FCCC/KP/CMP/2009/19.

B. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: notification et examen
(Point 11 b) de l'ordre du jour)

74. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

75. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a noté que le SBI avait adopté des conclusions[23] sur cette question.

C. Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto
(Point 11 c) de l'ordre du jour)

76. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

77. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a pris note des conclusions[24] adoptées par le SBI sur cette question.

D. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto
(Point 11 d) de l'ordre du jour)

78. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

79. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, agissant sur une recommandation du SBI[25], a adopté la décision 7/CMP.5 intitulée «Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

E. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto
(Point 11 e) de l'ordre du jour)

80. La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

81. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a noté que le SBI avait adopté des conclusions[26] sur ce point de l'ordre du jour et était convenu d'en reprendre l'examen à sa trente-deuxième session.

F. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto
(Point 11 f) de l'ordre du jour)

82. La question avait été renvoyée au SBSTA pour examen.

83. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a noté que le SBSTA avait adopté des conclusions[27] sur ce point de l'ordre du jour et était convenu d'en reprendre l'examen à sa trente-deuxième session.

[23] FCCC/SBI/2009/15, par. 79.
[24] FCCC/SBI/2009/15, par. 90.
[25] FCCC/SBI/2009/L.20.
[26] FCCC/SBI/2009/15, par. 83 et 84.

XII. Proposition d'amendement à apporter à l'annexe B du Protocole de Kyoto, présentée par le Kazakhstan

(Point 12 de l'ordre du jour)

Délibérations

84. À sa 4e séance, le 10 décembre, la CMP a examiné cette question qui avait été inscrite à l'ordre du jour à la suite d'une proposition faite par le Kazakhstan le 18 septembre 2009 de modifier l'annexe B du Protocole de Kyoto pour y inclure le nom de ce pays, assorti d'un objectif chiffré de limitation ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 100 % du niveau de 1992.

85. À l'invitation du Président, un représentant du Kazakhstan a fait une déclaration. Des déclarations ont également été faites par les représentants de six autres Parties, dont un s'exprimant au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

86. Sur proposition du Président, la CMP est convenue d'examiner cette question dans le cadre de consultations informelles animées par M. Stephan Michel (Suisse).

87. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, sur proposition du Président, a adopté les conclusions suivantes[28].

Conclusions

88. La CMP a pris note de la proposition du Kazakhstan, communiquée au secrétariat le 18 septembre 2009, visant à modifier l'annexe B du Protocole de Kyoto de façon à y inclure le nom du Kazakhstan, assorti d'un engagement chiffré de limitation ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre au titre de l'article 3 du Protocole de Kyoto à 100 % du niveau de 1992 pour la période d'engagement allant de 2008 à 2012, ainsi qu'une note de bas de page précisant que le pays est en transition vers une économie de marché.

89. La CMP a pris note de la demande adressée à la même date par le Kazakhstan de communiquer sa proposition aux Parties conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 21 du Protocole de Kyoto, en vue de l'adoption par la CMP, à sa cinquième session, de la modification proposée.

90. La CMP a également noté qu'aux termes du paragraphe 3 de l'article 21 du Protocole de Kyoto, le texte de toute proposition d'annexe ou d'amendement à une annexe est communiqué aux Parties par le secrétariat six mois au moins avant la réunion à laquelle l'annexe ou l'amendement est proposé pour adoption.

91. La CMP a noté en outre que, suite à la ratification du Protocole de Kyoto par le Kazakhstan le 19 juin 2009, et à son entrée en vigueur à l'égard de ce pays le 17 septembre 2009, le Kazakhstan est devenu une Partie visée à l'annexe I de la Convention aux fins du Protocole, tout en demeurant une Partie non visée à l'annexe I de la Convention aux fins de la Convention.

92. La CMP a noté de plus que si le Kazakhstan était réputé satisfaire aux critères énoncés dans les «Lignes directrices pour l'application de l'article 6 du Protocole de

[27] FCCC/SBSTA/2009/8, par. 63 et 64.
[28] FCCC/KP/CMP/2009/L.3.

Kyoto» qui figurent à l'annexe de la décision 9/CMP.1, en particulier aux paragraphes 20 à 24 de ces lignes directrices, il serait réputé remplir les conditions requises pour participer au mécanisme d'application conjointe au titre de l'article 6 du Protocole.

93. La CMP a demandé au secrétariat d'entreprendre, dès que possible et sous réserve de la disponibilité de ressources, un examen technique annuel du dernier inventaire des émissions de gaz à effet de serre communiqué par le Kazakhstan conformément aux «Directives pour l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention», qui figurent dans l'annexe de la décision 19/CP.8. Elle lui a également demandé de communiquer le texte de la proposition du Kazakhstan visant à modifier l'annexe B aux Parties à la Convention et aux signataires de cet instrument et, pour information, au Dépositaire, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 21 du Protocole, et ce, dès que possible.

94. La CMP a demandé au SBI d'examiner à sa trente-deuxième session la proposition mentionnée ci-dessus au paragraphe 88 et de lui rendre compte à sa session suivante des conclusions de cet examen. Conformément au paragraphe 3 de l'article 21 du Protocole de Kyoto, la CMP est convenue d'inscrire ce point à l'ordre du jour provisoire de sa session suivante.

XIII. Questions administratives, financières et institutionnelles

(Point 13 de l'ordre du jour)

A. Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

(Point 13 a) de l'ordre du jour)

95. Cette question avait été renvoyée au SBI pour examen.

96. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, agissant sur une recommandation du SBI[29], a adopté la décision 9/CMP.5 intitulée «Questions administratives, financières et institutionnelles» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

B. Projet de budget de l'exercice biennal 2010-2011

(Point 13 b) de l'ordre du jour)

97. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

98. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, agissant selon une recommandation du SBI[30], a adopté la décision 10/CMP.5 intitulée «Projet de budget de l'exercice biennal 2010-2011" (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

[29] FCCC/SBI/2009/L.21/Add.2.
[30] FCCC/SBI/2009/8/Add.1.

XIV. Autres questions renvoyées par les organes subsidiaires à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

(Point 14 de l'ordre du jour)

99. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP, agissant selon une recommandation du SBI[31], a adopté la décision 8/CMP.5 intitulée «Programme de formation actualisé à l'intention des membres des équipes d'experts chargées de l'examen qui participent aux examens annuels au titre de l'article 8 du Protocole de Kyoto» (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1).

XV. Réunion de haut niveau

(Point 15 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie de bienvenue et ouverture de la réunion de haut niveau

100. Une cérémonie de bienvenue a eu lieu le mardi 15 décembre, avant l'ouverture de la réunion commune de haut niveau. Des déclarations ont été faites par le Premier Ministre du Danemark, M. Rasmussen, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, la Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP, Mme Connie Hedegaard, le Secrétaire exécutif de la Convention, M. Yvo de Boer, le Prince de Galles et M. Wangari Maathai, lauréat du prix Nobel de la paix en 2004. La Présidente a souhaité la bienvenue aux chefs d'État et de gouvernement, aux ministres et aux chefs de délégation. Elle a insisté sur le fait qu'une issue positive était encore possible et que, de toutes les régions du monde et dans les milieux les plus divers, des voix s'étaient élevées pour exiger des mesures. Elle a souligné que des milliards de personnes attendaient de leurs dirigeants qu'ils se mettent d'accord sur des réponses à un tel défi. La Présidente a aussi fait valoir que la participation à la Conférence de Copenhague de plus d'une centaine de chefs d'État et de gouvernement était un fait marquant et le meilleur indice de la priorité désormais accordée au climat dans les négociations internationales.

101. La réunion de haut niveau commune à la quinzième session de la Conférence des Parties et à la cinquième session de la CMP a été ouverte par le Président[32] à la 3e séance de la Conférence des Parties et à la 6e séance de la CMP, le 16 décembre. Le Président, le Premier Ministre du Danemark, a noté que la présence d'un aussi grand nombre de chefs d'État et de gouvernement dénotait une volonté politique sans précédent de lutter contre les changements climatiques. Il a remercié tous les participants pour leur présence à la réunion et a invité les orateurs à faire leurs déclarations. Plusieurs Parties ont soulevé des questions de procédure et d'autres ont émis des objections officielles, y compris un représentant qui

[31] FCCC/SBI/2009/8/Add.1.

[32] Voir le paragraphe 6 ci-dessus, où il est signalé que la Présidente, Mme Hedegaard, a annoncé sa démission, qui devait prendre effet à compter du début de la première séance commune de la Conférence des Parties et de la CMP tenue le 16 décembre durant la réunion de haut niveau. Conformément à l'article 25 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, le Gouvernement danois a désigné M. Rasmussen pour remplacer Mme Hedegaard à la présidence de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP.

s'est exprimé au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Des déclarations ont ensuite été faites par les représentants des groupes de négociation, puis par les Parties[33].

B. Déclarations des Parties

102. Au cours de la réunion de haut niveau, des déclarations ont été faites par 167 Parties, dont 85 ont été prononcées par des chefs d'État ou de gouvernement, 13 par des vice-présidents ou des vice-premiers ministres, 58 par des ministres, 11 par des représentants des Parties et une par une entité admise en qualité d'observateur. La liste complète des orateurs figure à l'annexe II.

C. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies

103. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a fait une déclaration durant la réunion de haut niveau. Le Secrétaire exécutif de la Convention, M. Yvo de Boer, a aussi fait une déclaration[34].

D. Rencontre informelle de haut niveau à l'initiative du Gouvernement du pays hôte

104. Le vendredi 18 décembre, à l'invitation du pays hôte, une rencontre informelle de haut niveau organisée par le Premier Ministre du Danemark a fourni au Secrétaire général de l'ONU et à un nombre restreint de chefs d'État et de gouvernement représentant tous les groupes et toutes les régions de parler des enjeux de portée mondiale. Des déclarations ont été faites par M. Rasmussen et M. Ban Ki-moon, suivis de: M. Wen Jiabao, Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la Chine; M. Luiz I. Lula da Silva, Président du Brésil; M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique; M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Lesotho; M. Alvaro Uribe Velez, Président de la Colombie; M. Manmohan Singh, Premier Ministre de l'Inde; M. Dmitri A. Medvedev, Président de la Fédération de Russie; M. Myung-Bak Lee, Président de la République de Corée; M. Meles Zenawi, Premier Ministre de l'Éthiopie; M. Jacob Zuma, Président de l'Afrique du Sud; M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon; M. Tillman Thomas, Premier Ministre de la Grenade; M. Fredrik Reinfeldt, Premier Ministre de la Suède; M. Nafie Ali Nafie, assistant du Président du Soudan; M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne; M. Juan Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie; et M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela.

E. Délibérations de la réunion de haut niveau

105. À la 12e séance de la CMP, les 18 et 19 décembre, le Président a fait savoir aux Parties qu'il avait mené des consultations avec un large groupe de chefs d'État et de gouvernement et d'autres chefs de délégation présents à la conférence pendant la réunion de haut niveau. L'Accord de Copenhague, figurant dans le document FCCC/KP/CMP/2009/L.9, avait été mis au point dans le cadre de ces consultations. En présentant ce

[33] Pour l'ensemble du débat et des interventions faites au titre de ce point de l'ordre du jour, voir <http://cop15.meta-fusion.com/kongresse/cop15/templ/archive.php?id_kongressmain=1&theme=unfccc>.

[34] Pour les transcriptions de ces déclarations, voir le site Web de la Convention à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/meetings/cop_15/statements/items/5087.php>.

document, le Président a noté que le texte de l'Accord de Copenhague était identique pour la Conférence des Parties et pour la CMP et il a invité les Parties à réfléchir, au sein de leurs groupes régionaux respectifs, aux propositions qu'il contenait. Il a demandé aux Parties de lui faire rapport à ce sujet en vue de déterminer la suite à donner à l'Accord de Copenhague. Après cette proposition du Président, des déclarations et quelques observations sur la conduite du débat ont été faites par les représentants de 39 Parties et d'un État doté du statut d'observateur, dont un s'est exprimé au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres et un au nom des pays les moins avancés. Ayant entendu les déclarations des Parties, le Président a constaté qu'il n'y avait pas de consensus permettant d'adopter l'Accord de Copenhague et a proposé que la séance soit brièvement suspendue pour mener des consultations informelles avec les Parties.

106. Après ces consultations informelles avec les Parties, la CMP n'a pas pris de décision au sujet du document FCCC/KP/CMP/2009/L.9[35].

XVI. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateur

(Point 16 de l'ordre du jour)

107. À la 8e séance de la Conférence des Parties et à la 11e séance de la CMP, le 18 décembre, des déclarations ont été faites par les représentants d'organisations intergouvernementales, d'ONG et d'autres organisations. Pour la liste de ces organisations, voir l'annexe III.

XVII. Questions diverses

(Point 17 de l'ordre du jour)

108. La CMP n'a examiné aucune autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

XVIII. Conclusion des travaux de la session

(Point 18 de l'ordre du jour)

A. Adoption du rapport de la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

(Point 18 a) de l'ordre du jour)

109. À sa 12e séance, les 18 et 19 décembre, la CMP a examiné le projet de rapport de sa cinquième session[36] et en a adopté le texte, en autorisant le Rapporteur à le terminer, selon les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

[35] Il est à noter qu'une mesure a été prise dans le cadre de la Conférence des Parties à sa 9e séance, le Président ayant proposé que la Conférence des Parties adopte un projet de décision prenant note de l'Accord de Copenhague contenu dans le document FCCC/CP/2009/L.7.

[36] FCCC/KP/CMP/2009/L.1.

B. Clôture de la session
(Point 18 b) de l'ordre du jour)

110. À la 12e séance, les 18 et 19 décembre, un représentant du Mexique a présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement du Royaume du Danemark et aux habitants de Copenhague»[37]. À la même séance, la CMP a adopté la résolution 1/CMP.5 (FCCC/KP/CMP/2009/21/Add.1). Le représentant d'une Partie a fait une déclaration.

111. Le Président a ensuite déclaré close la cinquième session de la CMP.

[37] FCCC/CP/2009/L.4-FCCC/KP/CMP/2009/L.5.

Annexe I

Parties au Protocole de Kyoto, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

A. Parties au Protocole de Kyoto

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Allemagne
Angola
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bahamas
Bahreïn
Bangladesh
Barbade
Bélarus
Belgique
Belize
Bénin
Bhoutan
Bolivie (État plurinational de)
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Brunéi Darussalam
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Canada
Cap-Vert
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Comores
Congo
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Danemark
Djibouti
Dominique
Égypte
El Salvador
Émirats arabes unis
Équateur
Érythrée
Espagne
Estonie
Éthiopie
ex-République yougoslave de Macédoine
Fédération de Russie
Fidji
Finlande
France
Gabon
Gambie
Géorgie
Ghana
Grèce
Grenade
Guatemala
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Guyana
Haïti
Honduras
Hongrie
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Iraq
Irlande
Islande
Israël
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Japon
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizistan
Kiribati
Koweït
Lesotho
Lettonie
Liban
Libéria
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Malte
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Micronésie (États fédérés de)
Monaco
Mongolie
Monténégro
Mozambique
Myanmar
Namibie
Nauru
Népal

Nicaragua
Niger
Nigéria
Nioué
Norvège
Nouvelle-Zélande
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Pakistan
Palaos
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République de Corée
République de Moldova
République démocratique du Congo
République démocratique populaire lao
République dominicaine
République populaire démocratique de Corée
République tchèque
République-Unie de Tanzanie
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Rwanda
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Serbie
Seychelles
Sierra Leone
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Soudan
Sri Lanka
Suède
Suisse
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Tchad
Thaïlande
Timor-Leste
Togo
Tonga
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Tuvalu
Ukraine
Union européenne
Uruguay
Vanuatu
Venezuela (République bolivarienne du)
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe

B. États dotés du statut d'observateur

Afghanistan
Andorre
États-Unis d'Amérique
Saint-Marin
Saint-Siège
Somalie

C. Entités ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et disposant d'une mission d'observation permanente au Siège

Palestine

D. Organismes et programmes des Nations Unies

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Centre des Nations Unies pour le développement régional
Centre d'information des Nations Unies − Prague
Centre régional d'information des Nations Unies
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Commission économique pour l'Afrique de l'ONU
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU
Commission économique pour l'Europe de l'ONU
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de l'ONU
Département de l'information de l'ONU − New York
Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Fonds des Nations Unies pour la population
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme-Centre pour les droits de l'homme
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Organisation des Nations Unies
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
Programme alimentaire mondial
Programme des Nations Unies pour le développement
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales
Stratégie internationale de prévention des catastrophes
Union postale universelle
Université des Nations Unies
Volontaires des Nations Unies

E. Secrétariats de conventions

Convention sur la diversité biologique
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

F. Institutions spécialisées des Nations Unies

Commission océanographique intergouvernementale
Fonds international de développement agricole
Fonds monétaire international
Fonds pour l'environnement mondial
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation international du Travail
Organisation maritime internationale
Organisation météorologique mondiale
Organisation mondiale de la santé
Organisation mondiale du tourisme
Union internationale des télécommunications

G. Organisations apparentées du système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique
Banque mondiale/Société financière internationale
Organisation mondiale du commerce

Annexe II

Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 15 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

[Anglais/espagnol/français seulement]

A. Groupes de négociation

Australie (*parlant au nom du Groupe composite*)
S. E. M^me^ Penny Y. Wong
Minister for Climate Change and Water

Éthiopie
(*parlant au nom du Groupe des États d'Afrique*)
S. E. M. Meles Zenawi
Prime Minister

Grenade (*parlant au nom de l'Alliance des petits États insulaires*)
S. E. M. Tillman Thomas
Prime Minister

Lesotho (*parlant au nom des pays les moins avancés*)
S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili
Prime Minister

Soudan
(*parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine*)
S. E. M. Nafie Ali Nafie
Assistant President of Sudan and Chair of the Group of 77 and China for 2009

Suède (*parlant au nom de l'Union européenne*)
S. E. M. Andreas Carlgren
Minister for the Environment

B. Parties

Afghanistan
H. R. H. Prince Mostapha Zaher
Director-General, Environmental Protection Agency

Albanie
S. E. M. Sali Berisha
Prime Minister

Allemagne
S. E. M^me^ Angela Merkel
Federal Chancellor

Angola
S. E. M^me^ Maria de Fatima M. Jardim
Minister of Environment

Arabie saoudite
S. E. M. Ali Ibrahim Al Naimi
Minister of Petroleum and Mineral Resources

Argentine
S. E. M. Jorge Enrique Taiana
Minister of Foreign Affairs

Australie
S. E. M. Kevin M. Rudd
Prime Minister

Autriche
S. E. M. Werner Faymann
Federal Chancellor

Azerbaïdjan
S. E. M. Huseyngulu Seid Baghirov
Minister of Ecology and Natural Resources

Bahamas
S. E. M. Hubert A. Ingraham
Prime Minister

Bahreïn
S. E. M. Juma Ahmed Alkaabi
Minister of Environment

Bangladesh
S. E. Sheikh Hasina
Prime Minister

Barbade
S. E. M^me^ Maxine P. O. McClean
Minister of Foreign Affairs

Bélarus
S. E. M. Vladimir Tsalko
Minister of Natural Resources and Environmental Protection

Belgique
S. E. M. Paul Magnette
Ministre du climat et de l'énergie

Belize
S. E. M. Dean O. Barrow
Prime Minister and Minister of Finance

Bénin
S. E. M. Justin Sossou Adanmayi
Minister of Environment and Nature Protection

Bhoutan
S. E. M. Pema Gyamtsho
Minister of Agriculture and Member National Environment Commission

Bolivie (État plurinational de)
S. E. M. Juan Evo Morales Ayma
President

Botswana
S. E. M. Onkokame Kitso Mokaila
Minister of Environment, Wildlife and Tourism

Brésil
S. E. M. Luiz I. Lula da Silva
President

Burkina Faso
S. E. M. Blaise Compaore
Président

Burundi
S. E. M. Ives Sahinguvu
Deputy Head of State

Cambodge
S. E. M. Namhong Hor
Deputy Prime Minister and Minister of Foreign Affairs and International Cooperation

Cameroun
S. E. M. Paul Biya
Président

Canada
S. E. M. Jim Prentice
Ministre de l'environment

Chili
S. E. M^me^ Ana Lya Uriarte
Minister of Environment

Chypre
S. E. M. Demetris Christofias
President

Colombie
S. E. M. Alvaro Uribe Velez
President

Comores
S. E. M. Ahmed Abdallah Mohamed Sambi
Président

Congo
S. E. M. Denis Sassou-Nguesso
President

Costa Rica
S. E. M. Jorge Rodríguez
Minister of Environment, Energy and Telecommunication

Côte D'Ivoire
S. E. M. Youssouf Bakayoko
Minister of Foreign Affairs

Croatie
S. E. M. Stjepan Mesić
President

Cuba
S. E. M. Esteban Lazo Hernández
Vice-President

Danemark
S. E. M^me^ Lykke Friis
Minister for Climate and Energy

Djibouti
S. E. M. Dileita Mohamed Dileita
Prime Minister

Dominique
S. E. M. Lloyd Gabriel Pascal
Ambassador, Ministry of Health and Environment

Égypte
S. E. M. Ahmed Aboulgheit
Minister of Foreign Affairs

El Salvador
S. E. M. Herman Humberto Rosa Chávez
Minister of the Environment

Équateur
S. E. M. Fander Falconi
Minister of Foreign Affairs

Espagne
S. E. M. José Luis Rodríguez Zapatero
President of the Government

Estonie
S. E. M. Jaanus Tamviki
Minister of the Environment

ex-République yougoslave de Macédoine
S. E. M. Gjorge Ivanov
President

Fédération de Russie
S. E. M. Igor Shuvalov
First Deputy Prime Minister

Fidji
S. E. M. Ratu Inoke Kubuabola
Minister for Foreign Affairs, International Cooperation and Civil Aviation

Finlande
S. E. M^{me} Tarja Halonen
President

France
S. E. M. Nicolas Sarkozy
Président

Gabon
S. E. M. Ali Bongo Ondimba
President

Gambie
S. E. M^{me} Aja Isa Tou Njie Saidy
Vice-President and Minister of Women's Affairs

Géorgie
S. E. M. Mikheil Saakashvili
President

Ghana
S. E. M. Evans Atta-Mills
President

Grèce
S. E. M. George Papandreou
Prime Minister and Minister of Foreign Affairs

Guatemala
S. E. M. José Rafael Espada
Vice-President

Guinée équatoriale
S. E. M. Ignacio Milam Tang
Prime Minister

Guinée-Bissau
S. E. M^{me} Maria Adiato Djaló Nandigna
Vice-Prime Minister

Guyana
S. E. M. Bharrat Jagdeo
President

Haïti
S. E. M. Jean-Marie Claude Germain
Ministre de l'environnement

Hongrie
S. E. M. Gordon Bajnai
Prime Minister

Îles Cook
S. E. M. Jim Marurai
Prime Minister

Îles Marshall
S. E. M. Jurelang Zedkaia
President

Îles Salomon
S. E. M. Gordon Darcy Lilo
Minister of Environment, Conservation and Meteorology

Inde
S. E. M. Jairam Ramesh
Minister for Environment and Forests

Indonésie
S. E. M. Susilo B. Yudhoyono
President

Iran (République islamique d')
S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad
President

Irlande
S. E. M. John Gormley
Minister for the Environment, Heritage and Local Government

Islande
S. E. M^me^ Svandís Svavarsdóttir
Minister for the Environment

Israël
S. E. M. Shimon Peres
President

Italie
S. E. M^me^ Stefania Prestigiacomo
Minister of Environment, Land and Sea

Jamaïque
S. E. M. Kenneth Baugh
Deputy Prime Minister and Minister of Foreign Affairs and Foreign Trade

Japon
S. E. M. Sakihito Ozawa
Minister of the Environment

Jordanie
S. A. R. le Prince Hamzah bin Al-Hussein Prince

Kazakhstan
S. E. M. Nurgali Sadvakasovich Ashimov
Minister of Environmental Protection

Kenya
S. E. M. Mwai E. Kibaki
President

Kirghizistan
M. Arstanbek A. Davletkeldiev
Director, State Agency on Environment Protection and Forestry (SAEPF)

Kiribati
S. E. M. Anote Tong
President

Koweït
H. H. Sheikh Nasser Mohammed Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah
Prime Minister

Lesotho
S. E. M. Mohlabi Kenneth Tsekoa
Minister of Foreign Affairs and International Relations

Lettonie
S. E. M. Raimonds Vejonis
Minister of Environment

Liban
S. E. M. Saad R. Harriri
Prime Minister

Libéria
S. E. M. Joseph N. Boakai
Vice-President

Malaisie
S. E. M. Dato' Sri Mohd. Najib Tun Abdul Razak
Prime Minister

Malawi
S. E. M. Grain W. P. Malunga
Minister of Natural Resources, Energy and Environment

Maldives
S. E. M. Mohamed Nasheed
President

Mali
S. E. M. Amadou Toumani Touré
President

Malte
S. E. M. Lawrence Gonzi
Prime Minister

Maroc
S. E. M. Abbas El Fassi
Premier Ministre

Maurice
S. E. M. Navinchandra Ramgoolam
Prime Minister

Mauritanie
S. E. M. Mohamed Ould Abdel Aziz
President

Mexique
S. E. M. Felipe Calderón Hinojosa
President

Micronésie (États fédérés de)
S. E. M. Emanuel Mori
President

Monaco
S. A. S. le Prince Albert
Chef d'État

Mongolie
S. E. M. Tsakhia Elbegdorj
President

Monténégro
S. E. M. Milo Djukanovic
Prime Minister

Mozambique
S. E. M^me^ Alcinda Antonio de Abreu
Minister for Coordination of Environmental Affairs

Myanmar
S. E. M. Nyan Win
Minister of Foreign Affairs

Namibie
S. E. M. Nahas Angula
Prime Minister

Nauru
S. E. M. Marcus A. Stephen
President

Népal
S. E. M. Madhav Kumar Nepal
Prime Minister

Nicaragua
S. E. M. Samuel Santos López
Minister for Foreign Affairs

Niger
S. E. M. Issoufou Baco
Minister of Environment

Nigéria
S. E. Chief Ojo Maduekede
Minister of Foreign Affairs

Nioué
S. E. M. Toke T. Talagi
Premier

Norvège
S. E. M. Jens Stoltenberg
Prime Minister

Nouvelle-Zélande
S. E. M. John Key
Prime Minister

Ouganda
S. E. M^me^ Maria Mutagamba
Minister of Water and Environment

Pakistan
S. E. M. Makhdoom Shah Mahmood Qureshi
Minister for Foreign Affairs

Palaos
S. E. M. Johnson Toribiong
President

Panama
S. E. M. Javier Arias
Deputy Minister of Foreign Affairs

Papouasie-Nouvelle-Guinée
S. E. Grand Chief Sir Michael Thomas Somare
Prime Minister

Paraguay
S. E. M. Oscar Rivas
Minister of Environment

Pays-Bas
S. E. M^me^ Jacqueline Cramer
Minister of Environment and Spatial Planning

Pérou
S. E. M. Antonio Brack
Minister of Environment

Philippines
S. E. M^me^ Gloria Macapagal Arroyo
President

Pologne
S. E. M. Bernard Blaszczyk
Vice-Minister of the Environment

Portugal
S. E. M. José Sócrates
Prime Minister

Qatar
S. E. M. Abdullah ben Mubarak Al-Maadhadi
Minister of the Environment

République arabe syrienne
S. E. M^me^ Kaoukab Alsabah Daya
Minister of State for Environment Affairs

République centrafricaine
S. E. M. Francois Bozize Yangouvonda
Président

République de Corée
S. E. M. Myung-bak Lee
President

République démocratique du Congo
S. E. M. Jose Edouard Bononge Endundo
Ministre de l'environnement, conservation de la nature et tourisme

République démocratique populaire lao
S. E. M. Asang Laoly
Deputy Prime Minister

République dominicaine
S. E. M. Rafael Alburquerque
Vice-President

République tchèque
S. E. M. Jan Dusík
Minister of Environment

République-Unie de Tanzanie
S. E. M. Ali Mohamed Shein
Vice-President

Roumanie
S. E. M. Traian Băsescu
President

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S. E. M. Gordon Brown
Prime Minister

Rwanda
S. E. M. Stanislas Kamanzi
Ministre des terres et de l'environnement

Sainte-Lucie
S. E. M. Stephenson King
Prime Minister

Saint-Kitts-et-Nevis
S. E. M. Denzil Douglas
Prime Minister and Minister of Foreign Affairs

Samoa
S. E. M. Tuilaepa L. S. Malielegaoi
Prime Minister

Sao Tomé-et-Principe
S. E. M. Joaquim Rafael Branco
Prime Minister

Sénégal
S. E. M. Abdoulaye Wade
Président

Seychelles
S. E. M. James Alix Michel
President

Sierra Leone
S. E. M. Ogunlade Robert Davidson
Minister of Energy and Water Resources

Singapour
S. E. M. LEE Hsien Loong
Prime Minister

Somalie
S. E. M. Buri Mohamed Hamza
Minister of Environment

Soudan
S. E. M. Ahmed Babeker Nahar
Minister of Environment and Physical Development

Sri Lanka
S. E. M. Patali Champika Ranawaka
Minister of Environment and Natural Resources

Suisse
S. E. M. Moritz Leuenberger
Vice-Président et Chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Suriname
S. E. M. Runaldo Ronald Venetiaan
President

Swaziland
S. E. M. Sibusiso B. Dlamini
Prime Minister

Tadjikistan
S. E. M. Emomali Rahmon
President

Tchad
S. E. M. Idriss Deby Itno
Président

Thaïlande
S. E. M. Abhisit Vejjajiva
Prime Minister

Timor-Leste
S. E. M. Joao Mendes Gonçalves
Minister for Economy and Development

Togo
S. E. M. Kossivi Ayikoe
Ministre de l'environnement et des ressources forestières

Tonga
S. E. M. Viliami Tau Tangi
Deputy Prime Minister and Minister of Health

Trinité-et-Tobago
S. E. M. Patrick Manning
Prime Minister

Tunisie
S. E. M. Nadhir Hamada
Ministre de l'environnement et
du développement durable

Turquie
S. E. M. Abdullah Gül
President

Tuvalu
S. E. M. Apisai Ielemia
Prime Minister

Ukraine
M. Igor Lupaltsov
Head, The National Environmental
Investment Agency

Union européenne
S. E. M. José Manuel Barroso
Président de la Commission européenne

Uruguay
S. E. M. Carlos Colacce
Minister of Housing, Land Planning and
Environment

Vanuatu
S. E. M. Edward Natapei Nipake
Prime Minister

Venezuela (République bolivarienne du)
S. E. M. Hugo Chávez Frías
President

Viet Nam
S. E. M. Nguyen Tan Dung
Prime Minister

Yémen
S. E. M. Mohammed Lutf Al-Eryani
Ambassador to the Federal Republic of
Germany

Zambie
S. E. M^{me} Catherine Namugala
Minister of Tourism, Environment
and Natural Resources

Zimbabwe
S. E. M. Robert Gabriel Mugabe
President

C. Entités ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et disposant d'une mission d'observation permanente au Siège

Palestine
S. E. M. Salam Fayyad
Prime Minister

Annexe III

Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 15 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

A. Organisations intergouvernementales

Agence internationale de l'énergie
Assemblée parlementaire de la Méditerranée
Banque européenne d'investissement
Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale
Centre Sud
Commission de l'océan Indien
Commission d'Helsinki
Conseil des ministres des pays nordiques
Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar)
Global Biodiversity Information Facility
Institut international du froid
International Association of Economic and Social Councils and Similar Institutions
Ligue des États arabes
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation des pays exportateurs de pétrole
Organisation internationale de la francophonie
Organisation internationale des bois tropicaux
UICN-Union internationale pour la conservation de la nature

B. Déclarations faites par des organisations non gouvernementales

Organisation	**Parlant au nom de**
Christian Aid	Églises du monde entier
Civil Society's Climate Forum	Klimaforum09, forum parallèle d'organisations non gouvernementales (ONG)
Confédération de l'industrie danoise	ONG du monde des affaires et de l'industrie
Confédération syndicale internationale	ONG syndicales
Fédération internationale des producteurs agricoles	ONG d'agriculteurs
Gesellschaft für Bedrohte Völker	Organisations de peuples autochtones

ICLEI-Local Governments for Sustainability	Administrations locales et autorités municipales
Joint Center for Political and Economic Studies	ONG de défense de l'environnement
Life e.V	ONG représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes
Réseau action climat international	ONG de défense de l'environnement
SustainUS	ONG représentant la jeunesse
Université de Linköping	ONG indépendantes et des milieux de la recherche

Annexe IV

Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, pour la période 2010-2013

Première série de sessions en 2010: du 31 mai au 11 juin

Seconde série de sessions en 2010: du 29 novembre au 10 décembre

Première série de sessions en 2011: du 6 au 17 juin

Seconde série de sessions en 2011: du 28 novembre au 9 décembre

Première série de sessions en 2012: du 14 au 25 mai

Seconde série de sessions en 2012: du 26 novembre au 7 décembre

Première série de sessions en 2013: du 3 au 14 juin

Seconde série de sessions en 2013: du 11 au 22 novembre

Annexe V

Documents dont la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto était saisie à sa cinquième session

FCCC/KP/CMP/2009/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/KP/CMP/2009/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif. Additif. Ordre du jour provisoire supplémentaire et renseignements complémentaires sur les dispositions prises en vue des sessions et de la réunion de haut niveau
FCCC/KP/CMP/2009/2	Proposition d'amendement au Protocole de Kyoto, présentée par la République tchèque et la Commission européenne au nom de la Communauté européenne et de ses États membres. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/3	Proposition de Tuvalu visant à amender le Protocole de Kyoto en ce qui concerne les immunités à accorder aux personnes physiques siégeant dans les organes constitués au titre de cet instrument. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/4	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par Tuvalu. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/5	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par les Philippines. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/6	Proposition d'amendement au Protocole de Kyoto, présentée par la Nouvelle-Zélande. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/7	Proposition d'amendement au Protocole de Kyoto, présentée par l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Brésil, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, la Chine, le Congo, El Salvador, la Gambie, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, la Libéria, le Malawi, la Malaisie, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mongolie, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, le Pakistan, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, Sri Lanka, le Swaziland, le Togo, la Zambie, le Zimbabwe. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/8	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par la Colombie. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/9	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par le Bélarus. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/10	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par l'Australie. Note du secrétariat

FCCC/KP/CMP/2009/11	Proposition d'amendement au Protocole de Kyoto, présentée par le Japon. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/12	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par l'État plurinational de Bolivie au nom de la Malaisie, du Paraguay et de la République bolivarienne du Venezuela. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/13	Proposition d'amendements au Protocole de Kyoto, présentée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/14	Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation. Note du Président du Conseil du Fonds pour l'adaptation
FCCC/KP/CMP/2009/15	Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B du Protocole de Kyoto. Note du secrétariat
FCCC/KP/CMP/2009/15/Add.1	Annual compilation and accounting report for Annex B Parties under the Kyoto Protocol. Note by the secretariat. Addendum. Compliation and accounting information by Party
FCCC/KP/CMP/2009/16	Rapport annuel du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2009/17	Rapport annuel du Comité de contrôle du respect des dispositions à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2009/18 (Part I et Corr.1 et Part II)	Rapport annuel du Comité de supervision de l'application conjointe à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2009/19	Rapport annuel de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/10-FCCC/KP/CMP/2009/20	Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau
FCCC/KP/CMP/2009/L.1	Projet de rapport de la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto
FCCC/KP/CMP/2009/L.2	Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2009/L.3	Proposition du Kazakhstan visant à modifier l'annexe B du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/KP/CMP/2009/L.4	Proposition du Président. Comité de contrôle du respect des dispositions

FCCC/CP/2009/L.4- FCCC/KP/CMP/2009/L.5	Expression de gratitude au Gouvernement du Royaume du Danemark et aux habitants de Copenhague
FCCC/KP/CMP/2009/L.7	Directives concernant l'application de l'article 6 du Protocole de Kyoto. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2009/L.8	Résultats des travaux du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Proposition du Président
FCCC/KP/CMP/2009/L.9	Proposition du Président. Accord de Copenhague
FCCC/KP/CMP/2009/L.10	Nouvelles directives concernant le mécanisme pour un développement propre. Proposition du Président
FCCC/SBSTA/2009/3 et Add.1	Rapport de la trentième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 1er au 10 juin 2009
FCCC/SBSTA/2009/4	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBSTA/2009/L.13	Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente et unième session
FCCC/SBI/2009/8 et Add. 1	Rapport de la trentième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 1er au 10 juin 2009
FCCC/SBI/2009/9	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBI/2009/L.17	Projet de rapport de la trente et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2009/L.20	Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2009/L.21/Add.2	Questions administratives, financières et institutionnelles. Projet de conclusions proposé par la Présidente
FCCC/KP/AWG/2009/5	Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa septième session, tenue à Bonn du 29 mars au 8 avril 2009
FCCC/KP/AWG/2009/9	Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa huitième session, tenue à Bonn du 1er au 12 juin 2009
FCCC/KP/AWG/2009/14	Rapport de la neuvième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto, qui s'est tenue à Bangkok du 28 septembre au 9 octobre 2009 et à Barcelone du 2 au 6 novembre 2009
FCCC/KP/AWG/2009/15	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif

FCCC/KP/AWG/2009/L.14	Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa dixième session
FCCC/KP/AWG/2009/L.15	Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto soumis à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa cinquième session